

Pour diffusion immédiate

La Ville de Lévis innove encore une fois et mise sur le partenariat

Lancement du guide *La vie de riverain*

Lévis, le 8 juin 2010. – C'est à l'hôtel de ville de Lévis, dans un environnement magnifique en bordure du fleuve que la mairesse, Mme Danielle Roy Marinelli, a procédé ce matin au lancement du guide *La vie de riverain* portant sur l'aménagement écologique des rives du Saint-Laurent.

Élaboré dans le cadre d'un projet-pilote, ce guide réalisé par la Ville de Lévis, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Transports et Services Québec, est le premier du genre à voir le jour au Québec. Ce document de référence a pour objectif d'une part, de sensibiliser les propriétaires riverains aux bonnes pratiques en matière d'aménagement des berges et, d'autre part, de les aider dans la planification de leurs travaux dans le respect des normes et de la biodiversité du fleuve.

Ce guide qui s'adresse aux propriétaires riverains de Lévis leur a été acheminé en primeur cette semaine. Par la suite, ce guide sera rendu disponible auprès des MRC et des villes québécoises situées en bordure du fleuve Saint-Laurent afin qu'elles puissent également s'en servir comme outil de sensibilisation auprès de leur population respective.

« Ce projet novateur démontre non seulement le leadership de la Ville de Lévis sur la scène provinciale, son sens de la coopération, mais également son souci de préserver la qualité et la beauté des rives du fleuve Saint-Laurent », a souligné la mairesse Mme Roy Marinelli.

- 30 -

Source : Chrystel De Blecker
Direction des communications
418 835-8288

Information : Jérôme Carrier
Division de la mise en valeur des écosystèmes
418 835-4960 poste 4055

DIRECTION DES COMMUNICATIONS